

INFORMATIONS RELATIVES AU RETOUR EN CLASSE ET A LA CONTINUITÉ
PÉDAGOGIQUES A PARTIR DU 11 MAI 2020
ÉCOLE ELEMENTAIRE ANDILLY-LES-MARAIS

Madame, Monsieur,

Le premier ministre a annoncé la réouverture progressive des écoles maternelles et élémentaires à partir du mardi 12 mai. Les équipes enseignantes des écoles d'Andilly en lien avec la municipalité ont travaillé les modalités d'accueil pour la période allant du mardi 12 mai au vendredi 29 mai, période qui correspond à la première phase du déconfinement annoncée par le Premier Ministre.

1/ Grands principes d'accueil découlant du protocole sanitaire

- Les enseignants seront moins disponibles pour les activités d'apprentissage, ils veilleront au respect des règles sanitaires et ne pourront pas assurer aussi efficacement les missions pédagogiques qu'auparavant, dans un premier temps.
- Il ne pourra y avoir aucun contact entre les enfants, ni avec les personnels. Les mesures de distanciation d'1m minimum devront s'appliquer à tous ce qui rendra impossible tout jeu ou activité collective.
- Les temps de récréations ne se feront qu'un groupe après l'autre, en décalage. Afin de respecter les mesures de distance physique, les enfants ne pourront pas jouer ensemble ni même avoir à disposition le matériel de cour (sans ballon, bac à sable..).
- Il n'y aura pas non plus d'activités du type peinture nécessitant le nettoyage de matériel.
- Afin de limiter les déplacements, chaque groupe restera dans sa classe. La circulation dans la classe sera également réglementée.

Comme vous le voyez , les gestes barrières à mettre en place vont être très importants pour favoriser la réouverture de l'école dans de bonnes conditions. Il va être indispensable, de votre côté, de préparer vos enfants à ce que sera l'école, de voir les adultes avec un masque et de commencer à les préparer à respecter les gestes barrières, en ce qui concerne l'hygiène : lavage des mains régulier, tousser/éternuer dans son coude, se moucher.

2/ Continuité pédagogique à l'école et à la maison :

Le travail donné par les enseignants, que ce soit à l'école ou à la maison, sera identique dans la mesure du possible et en prenant en compte les contraintes liées aux mesures sanitaires. Pour des questions d'ordre organisationnel, l'enseignement ne sera pas le même qu'avant et pendant le confinement : l'éducation aux gestes barrières sera un élément impératif à mettre en place et nécessitera un certain temps d'apprentissage à l'école. Les enseignants n'auront plus la même disponibilité continue pour l'enseignement à distance.

Comme vous l'imaginez, il ne sera pas possible de terminer les programmes et ceci n'est pas une priorité de la reprise de l'école. La rentrée de septembre tiendra compte de l'avancée de chaque élève dans ses apprentissages et ce, à n'importe quel niveau de classe.

Un des objectifs principaux de la reprise est de rassurer les élèves et leur famille, de recréer des liens sociaux, de reprendre progressivement un certain rythme et pour les plus fragiles permettre un accompagnement plus spécifique.

3/ Modalités d'accueil → ÉCOLE

L'organisation pédagogique retenue est d'accueillir les enfants par petits groupes à raison **de 2 jours par semaine** :

lundi/mardi ou jeudi/vendredi

Un mode de garde doit être prévu pour les jours où votre enfant n'est pas accueilli à l'école.

Lundi 11 mai	Pré rentrée des enseignants et personnel communal.
	Seuls les enfants de personnel soignant ou prioritaire seront accueillis à l'école maternelle par le personnel de la mairie.

- Horaires aménagés du **temps scolaire** :

Dates	Ecole élémentaire d'Andilly
Matin	8h20 : accueil des CE1/CE2 et CE2/CM1 au portail 8h35 : accueil des CP et CM1/CM2 au portail
Midi	fin de classe à 12h30 Reprise à 14h15
Soir	16h15 : sortie des CE1/CE2 et CE2/CM1 16h20 : sortie des CP et CM1/CM2

Les parents ne pourront pas pénétrer dans l'enceinte de l'école, l'accueil et la sortie se feront uniquement au portail.

Il vous sera demandé de circuler rapidement pour ne pas encombrer les voies de circulation. Les communications aux enseignants ne pourront aucunement se faire à ce moment là.

Les parents sont invités à prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'école. Elle sera de nouveau vérifiée avant la rentrée dans l'établissement. En cas de symptôme ou de fièvre (à partir de 37,8°C ou plus), **l'enfant ne doit pas se rendre à l'école ou ne sera pas accueilli.**

- Arrivée des élèves à l'école :

Les horaires seront légèrement décalés pour permettre une circulation plus fluide. Nous vous demandons de bien respecter cet horaire, exception faite des fratries.

8h20 : arrivée des **CE1/CE2** et des **CE2/CM1**

8h35 : arrivée des **CP** et des **CM1/CM2**

Un balisage sera mis en place pour vous guider vers le portail tout en gardant vos distances. Merci de bien vouloir respecter le protocole. Pour le premier jour, il semblerait judicieux d'accompagner votre enfant même pour les plus grands.

- Sortie des élèves :

La sortie se fera à des points différents et des horaires différents.

16h15 : **CE1/CE2** et **CE2/CM1** : au portail, élève après élève.

16h20 : **CP** et **CM1/CM2** : à la porte de chaque classe donnant sur le parking devant l'école (les voitures ne stationneront pas à cet endroit)

- Matériel à prévoir :

le cartable avec le matériel demandé

être en tenue de sport

une bouteille ou une gourde au nom de l'enfant

un vêtement de pluie pour les trajets vers la cantine

des livres, des petits jeux individuels, des coloriages et des jouets individuels pour la cour si besoin (corde à sauter par exemple)

un paquet de mouchoirs de poche

un grand sac pour reprendre des affaires

La reprise n'est pas obligatoire, basée sur le volontariat des familles. La continuité pédagogique à distance continuera pour les enfants qui ne seront pas présents (par choix des familles ou parce que ce n'est pas leur groupe qui est présent à l'école). Une fois l'un des deux modes choisi, tout changement sera impossible pour cette période de 3 semaines.

4/ Modalités d'accueil → MAIRIE

- Horaires de l'Accueil périscolaire :

Garderie : horaires habituels → à partir de 7h30 le matin

→ jusqu'à 18h30 le soir

Centre de loisirs : le mercredi, aux horaires habituels, à l'école élémentaire d'Andilly, sous réserve de places disponibles, dans les contraintes du protocole sanitaire.

Attention un questionnaire concernant ces accueils doit être rempli sur le lien suivant :

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdt-gokofUfrc6G8A_DqJ8oEwrF7MZq-0QpCxnTBwQw76xRGA/viewform

Pour tout renseignement prendre contact avec l'ACM.

- Restauration :

Les enfants iront au restaurant scolaire aux horaires habituels. Les temps de récréations se feront toujours sur le même principe du respect des règles sanitaires. Nous vous demandons de leur fournir un vêtement de pluie, les ponchos ne pouvant être utilisés.

- Nettoyage/désinfection :

Le nettoyage sera fait une fois par jour selon les recommandations du protocole sanitaire, avec un soin particulier sur les points de contacts (portes, interrupteurs...) et les sanitaires.

Cette rentrée reste progressive et inédite. Nous ne pourrons satisfaire tout le monde, mais nous faisons tout pour accueillir vos enfants dans les meilleures conditions possibles.

Prenez bien soin de vous et de vos enfants.

L'équipe enseignante.